

## LE MOT DU PRESIDENT



*L'année 2002 a été celle du 25ème anniversaire du FAGACE. En rappel, l'Institution a été créée le 10 février 1977 à Kigali au Rwanda.*

*L'année 2002 a marqué une étape décisive dans le développement du FONDS. Ainsi, le nouveau Directeur Général, nommé en 2001, a pris fonction et a soumis au Conseil d'Administration un plan d'action triennal visant à la modernisation de l'organisation interne de l'Institution ainsi que de ses procédures opérationnelles et administratives. A cet effet, un nouvel organigramme a été adopté qui assure un meilleur équilibre entre les directions techniques et l'amélioration qualitative de la productivité du*

*Des actions majeures ont été notées durant l'exercice tant du point de vue des revenus que de la diversification des interventions.*

*. C'est ainsi que la structure des revenus a été rééquilibrée dans le sens de la pérennité de l'Institution qui désormais, vit plus des fruits de ses activités intrinsèques. Les activités de garantie sont mieux réparties dans le temps entre le court terme (crédits de campagne), les moyen et long termes (crédits d'investissement, émissions obligataires).*

*Les procédures d'approbation de dossier ont été accélérées avec le démarrage du Comité Interne de Garantie qui réduit considérablement les délais de réaction du FONDS.*

*Une stratégie de lutte contre la pauvreté, en synergie avec ses partenaires financiers est à l'étude suite aux recommandations issues du Colloque du 25ème anniversaire consacré à ce sujet.*

*Bassary TOURE*

*Ministre de l'Economie et des Finances du Mali.  
Président en exercice du Conseil d'Administration*

# PRESENTATION DU FAGACE

## 1.1. - Création - Objet - Fonctionnement

Le Fonds Africain de garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est un établissement public international à caractère économique et financier. Son siège social est situé à Cotonou en République du Bénin.

### Etats Membres

Les Etats membres au nombre de neuf (9) sont : BENIN, BURKINA, CENTRAFRIQUE, COTE D'IVOIRE, MALI, NIGER, RWANDA, SENEGAL, TOGO.

### Objet

L'objet du FONDS est de contribuer au développement économique et social des Etats membres, pris individuellement ou collectivement en participant au financement de leurs projets de développement ou en facilitant leur réalisation par des mesures d'accompagnement comme la bonification ou l'allongement de la durée des crédits. Un intérêt particulier est accordé aux Etats membres les plus défavorisés économiquement, soit en raison de leur situation géographique soit par suite de catastrophes ou de calamités naturelles.

### Objectifs

#### Le FONDS

- garantit les emprunts productifs destinés au financement de projets économiquement et financièrement rentables,
- accorde des bonifications d'intérêt et des allongements de la durée des crédits en faveur d'opérations à caractère économique dont la rentabilité ne peut être assurée dans les conditions initiales du prêt,
- finance des interventions spécifiques sur emprunts et subventions,
  
- prend des participations au capital social d'entreprises nationales ou régionales.

#### Domaines d'intervention

Les principaux domaines d'intervention du FONDS sont

- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution,
  
- le développement rural : agriculture, élevage,
- les infrastructures,
  
- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.

## Bénéficiaires

Les bénéficiaires des interventions du FONDS peuvent être

- les Etats membres de l'Institution ou leurs démembrements : organismes publics ou parapublics, collectivités locales,

- les entreprises privées ou mixtes, individuelles ou collectives, nouvellement créées ou en expansion, ayant leur siège et leur champ d'activité principale dans un ou plusieurs Etats membres,

- les institutions financières nationales,

- les organismes régionaux dont l'activité concourt à l'intégration des économies des Etats membres.

### 1.2. - Composition des organes

Organes d'Administration et de Gestion

Administration

Le FONDS est administré par

. le Conseil d'Administration, organe suprême de l'Institution qui comprend les Ministres chargés des Finances des Etats membres. Le Conseil d'Administration définit notamment les orientations générales du FONDS, modifie les statuts, nomme le Directeur Général et le Commissaire aux comptes ;

. le Comité de Gestion qui reçoit délégation de pouvoir du Conseil d'Administration et comprend deux représentants par Etat membre dont celui du Ministre chargé des Finances. Il autorise les interventions, adopte le budget, approuve les comptes financiers.

Gestion

La gestion courante du FONDS est assurée par un Directeur Général. Il représente l'Institution, reçoit et instruit toutes les demandes d'intervention, suit les engagements pris.

### 1.3. - Ressources

Les ressources du FONDS proviennent

- d'une dotation (capital) constituée par les contributions des Etats membres, -

du produit de ses placements,

- du produit de la rémunération de ses interventions, -

des emprunts spécifiques,

- de toutes autres origines.

Au 31 décembre 2002, le capital social s'élève à 7 737 millions de FCFA.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## PRESIDENT

### **MALI**

**~M. Aboubacar Alhousseyni TOURE**

*Directeur Général de la Dette Publiques au Ministère  
de l'Economie et des Finances*

### **MEMBRES**

### **BENIN**

**M. Grégoire LAOUROU**  
*Ministre des Finances et de l'Economie*

### **BURKINA**

**M. Jean-Baptiste COMPAORE**  
*Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Finances  
et du Budget*

### **CENTRAFRIQUE**

**M. Eric SORONGOPE**  
*Ministre d'Etat chargé des Finances*

### **COTE D'IVOIRE**

**M. Bohoun SOUABRE**  
*Ministre de l'Économie et des Finances*

### **NIGER**

**M. Gamatié ALI BADIE**  
*Ministre des Finances*

### **RWANDA**

**M. Donat KABERUKA**  
*Ministre des Finances et de la Planification l'Economique*

### **SÉNÉGAL**

**M. Cheikh Hadjibou SOUMARE**  
*Ministre chargé du Budget et de l'Habitat*

### **TOGO**

**Mme Ayawovi Demba TIGNOKPA**  
*Ministre de l'Économie, des  
Finances et des Privatisations*

## COMITE DE GESTION

### PRESIDENT

**MALI**

**M. Aboubacar Alhousseyni TOURE**

*Directeur Général de la Dette Publiques au Ministère de l'Economie et des Finances*

### **MEMBRES**

**BENIN**

*M. Séraphin LISSASSI*

*Directeur d'intégration africaine au Ministère de l'intégratio Africaine*

**BURKINA**

**M. Tibila KABOIZE**

Conseiller Technique au Ministère des Finances et du Budget

**M Alexis K. YANOOGO**

Directeur de la Coopération Bilatérale. Au Ministère des Finances et di Budget

**CENTRAFRIQUE**

**M. Richard LAKOE**

Chargé de Mission en matière de Banques Assurances et Institutions Financières Internationales au .Ministère des Finances chargé du Budget

**M. Jonas MOD AI**

*Directeur Général, Responsable de la Division des Programmes et Projets au Ministère du Plan et de la Coopération Internationale*

**COTE D'IVOIRE**

**M. Léandre DALLO GBOGA**

Chargé d'Etudes à la Direction des Affaires Economiques Extérieures et de l'intégration sous-régionale (DAFEXIS) au Ministère de l'Economie et des Finances

**M. Antonin YAO KOUASSI**

Sous-Directeur de la Coopération Bilatérale et Multilatérale à DAFIXIS au Ministère de l'Economie et des Finances

**MALI**

Dr Ousmane DIALLO Chef Département Publiques, Economiques et Financière à la Direction Générale de l'Intégration Africaine

**NIGER**

**Mr Harouna DIAFFRA**

Secrétaire Général au Cabinet de la Présidence de la République

**Mme Amsata ABOUDOULAYE**

Directrice Générale du Budget au Ministère des Finances et de l'Economie

**RWANDA**

**M. Justin UYISENGA**

Directeur de l'Inspection Générale des Finances au Ministère des Fiances

SÉNÉGAL

Mme Dieng Néné MBOUP NDIAYE  
Directrice Générale des Finances au Ministère de l'Économie et des  
Finances

M. Mamadou Makhtar GUEYE  
Directeur de l'Intégration Africaine au Ministère des Affaires Étrangères  
de l'Union Africaine et des Sénégalais de l'Extérieur

TOGO

M. Mawussi Djossou SEMODJI

*Chef de l'Unité de Coordination DSRP au Ministère de l'Économie,  
des Finances et des Privatisations*

M. Bandifoh OURO-AKONDO

*Conseiller Technique au Ministère de l'Économie, des Finances et*

## **DIRECTION GÉNÉRALE**

**M. Libasse SAMB**  
Directeur Général

**M. Souleymane TAMBOURA**  
*Directeur des affaires Générales*

**M. Habib SOUMANA**  
Directeur des Engagements et de la Gestion des Risques

M. Henri-Marie DONDRA  
*Directeur Financier et Comptable*

*I. - CONTEXTE ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL  
ET SITUATION EN AFRIQUE*

## CONTEXTE ECONOMIQUE GENERAL

Les évolutions qui se dessinaient au début de l'année 2002 corroboraient l'hypothèse d'une reprise de l'activité économique mondiale, d'une atténuation des pressions inflationnistes, liées à la détente des prix du pétrole observée à la fin de l'année 2001 et d'un probable relèvement des taux directeurs des Banques Centrales. Les données macroéconomiques publiées au premier semestre, semblaient confirmer ce scénario de redémarrage des économies des pays industrialisés. Toutefois, les dernières estimations ont indiqué plutôt un scénario de croissance modérée à la fin de l'année 2002. En effet, contrairement aux périodes précédentes de sortie de crise, les bases de la reprise semblent fragiles en raison de la persistance de risques politiques dans certaines régions du monde et de la remontée des prix du pétrole de 36 % au début de l'année. Cette situation a contribué à modifier les anticipations d'un resserrement des politiques monétaires par les Banques Centrales des pays industrialisés, en particulier la Federal Reserve Bank et la Banque Centrale Européenne.

En 2002, les dernières estimations indiquent une reprise de l'activité économique mondiale avec un taux de croissance du PIB qui se situe à 2,3 % contre 1,9 % en 2001. Cette accélération du rythme de croissance économique mondiale est essentiellement imputable aux Etats-Unis et à l'Asie.

Aux Etats-Unis, l'activité économique a renoué avec la croissance grâce, notamment à la hausse des consommations privée et publique au premier trimestre, suivie d'une reprise des investissements des entreprises et des exportations au troisième trimestre. Au total, la croissance du PIB est de 2,3 en 2002 contre 0,3 % en 2001.

Au Japon, l'économie est en récession pour la seconde année consécutive, avec un taux de croissance du PIB de -

En Afrique Centrale qui comprend deux Etats membres du Fonds (Centrafrique et Rwanda), la croissance s'est accélérée passant de 1,8% en moyenne dans les années 1998-2001 à 5,8% en 2002 sous l'effet conjugué de la reprise économique en République Démocratique du Congo et du développement des activités pétrolières en Guinée Equatoriale et au Tchad.

0,7 % en 2002 contre - 0,3 % en 2001, en liaison avec la baisse des investissements des entreprises.

Dans la zone Euro, la situation économique est marquée par un léger ralentissement de l'activité économique avec un taux de croissance de 0,8 % contre 1,4 % en 2001. Les entreprises n'ont pas cru devoir reconstituer les stocks qui avaient pourtant fortement diminué en 2001. Leurs dépenses d'investissement se sont à nouveau contractées.

En Asie, la croissance se situe à 6 % en 2002 contre 5,2 % en 2001. Cette performance économique résulte des politiques monétaires accommodantes assorties de mesures d'accompagnement inscrites dans les budgets publics. Au premier semestre 2002, la vigueur des exportations a tiré l'activité des pays d'Asie, permettant un affermissement de la reprise enclenchée à la fin de l'année 2001.

En Amérique Latine, l'économie est globalement en récession en 2002, avec un taux de croissance du PIB de -2,4 % contre 0,1 % en 2001. Cette récession s'est déroulée dans un contexte de dévaluation en Argentine, au Vénézuéla et en Uruguay et de dépréciation continue du taux de change de la monnaie brésilienne. La demande intérieure s'est effondrée dans la plupart des pays d'Amérique latine, à l'exception du Chili et du Mexique.



## SITUATION EN AFRIQUE

En Afrique au Sud du Sahara, le rythme de croissance de l'activité économique demeure stable en 2002. La croissance du PIB s'établit aux environs de 2,6 %. La demande inférieure a été soutenue et alimentée par de fortes dépenses publiques. Pour l'Afrique du sud, le taux de croissance du PIB est de 2,5 % et pour le Nigeria de 0,5 %.

Dans la zone UEMOA dont sept (7) Etats membres sont également membres du Fonds, la croissance économique a été de 1,7 % contre 3,9 % en 2001 et des prévisions de 3,9 %. Cette faible croissance s'explique essentiellement par la crise en Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002 et par les mauvaises conditions climatiques qui ont affecté l'agriculture et l'élevage dans les pays sahéliens. Cette croissance a été réalisée dans un contexte marqué par une hausse modérée des prix, le taux d'inflation annuel moyen ressortant à 2,9 % contre 4,1 % en 2001.

Ce taux est lié aux résultats satisfaisants des campagnes agricoles dans certains Etats membres.

La situation des finances publiques reste, par ailleurs, marquée par le poids de la dette qui demeure une contrainte majeure à l'assainissement des finances publiques. Face à cette contrainte, seul un traitement de fond dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) permettra d'alléger le fardeau de la dette et de promouvoir une croissance économique soutenue et durable.

Tous les Etats membres de l'Union, excepté la Côte d'Ivoire et le Togo, ont atteint le point de décision. Le Burkina, le Bénin et le Mali ont déjà atteint le point d'achèvement. Il est prévu que le Niger et le Sénégal atteignent le point d'achèvement en 2003.

En Centrafrique, le PIB s'est redressé en 2002 de 4% contre une croissance de 2,8% en moyenne entre 1998 et 2001. Cette évolution s'explique par l'amélioration de la sécurité dans le pays et dans l'ensemble de la région qui a dopé les activités de transport et le commerce.

Quant au niveau de l'inflation, il se situe à fin décembre 2002 à 3% supérieure à la norme communautaire arrêtée par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) à laquelle appartient la Centrafrique.

Au Rwanda, la croissance du PIB réel a été de 6,5% en 2002. Depuis la fin de la guerre civile, les investissements ont repris et la rigueur budgétaire et monétaire a permis de faire reculer l'inflation la ramenant à 3,5% en 2002 contre 48,2% en 1995.

### *Sources*

*- rapport de surveillance multilatérale de l'UEMOA*

*- rapport sur le développement en Afrique 2003 (BAD)*

## ***II. - ACTIVITES DE L'EXERCICE***

## **2.1. - Réunions des Instances**

Au cours de l'exercice, le Conseil d'Administration s'est réuni deux (2) fois en session ordinaire, tan-

### **Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration a tenu ses 17ème et 18ème sessions respectivement le 27 mars 2002 à Dakar et le 27 décembre 2002 à Bamako sous la présidence de Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie de la République du Bénin et celle de Monsieur Bassary TOURE, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali.

Le Conseil d'Administration, au cours de ses sessions, a adopté

- le Plan d'Action Triennal du Directeur Général qui s'articule autour des actions de politique générale, des actions de consolidation de stabilisation et des actions de croissance et d'expansion
  
- la nouvelle organisation de l'Institution, dans le cadre de la recherche d'un meilleur équilibre, de la fonctionnalité et de l'efficacité.

Le Conseil d'Administration a pris également des mesures visant à renforcer la compétitivité de l'Institution : démarrage des activités du Comité Interne de Garantie (ce Comité agit par délégation de pouvoirs du Comité de Gestion dans la limite de plafond déterminé et permet au FONDS de raccourcir

Par ailleurs, le Conseil a procédé à la nomination du Cabinet comptable EFIC du Niger en qualité de Commissaire aux Comptes du Fonds pour les exercices 2002 à 2004.

Enfin, le Conseil d'Administration a pris acte de l'audit du Fonds sur une période de 5 ans (1996-2000) et a pris acte des conclusions du rapport du Cabinet d'Audit. Le Conseil a également approuvé les recommandations issues de l'Etude sur le rapprochement entre le FSA et le FAGACE qui a conclu à la poursuite des activités des 2 Institutions prises individuellement.

### **Comité de Gestion**

Le Comité de Gestion s'est réuni trois (3) fois au cours de l'exercice, les 26 mars à Dakar, 29 juillet à Cotonou et 26 décembre 2002 à Bamako, sous la présidence de Monsieur Aboubacar Alhousseyni TOURE, Directeur Général de la Dette Publique au Ministère de l'Economie et des Finances du Mali.

Au terme des différents travaux, le Comité de Gestion a

- Au plan opérationnel

approuvé dix (10) nouvelles interventions en aval et une (1) en participation et pris acte des approbations du Comité Interne de Garantie qui ont été au nombre de onze (11 ),

- Au plan administratif et financier

Adopté le budget révisé 2002, le rapport d'activités de l'exercice 2001 et le budget 2003 de l'Institution.

## **2.2. - Activités administratives et juridiques**

### **2.2.1. - Activités administratives**

#### **2.2.1.1. - Organisation des services**

L'exercice 2002 a été marqué par l'entrée en fonction du nouveau Directeur Général et par la mise en place de la nouvelle organisation des services.

Le nouvel organigramme du FONDS adopté par décision n° 3/17/CA/FAGACE/02/DAKAR comprend la Direction Générale et 3 directions techniques

- La Direction Générale (DG) est chargée de la gestion quotidienne du Fonds et coiffe les directions techniques. Elle est la représentante légale de l'Institution vis à vis des tiers.
- La Direction des Affaires Générales (DAG) a pour attributions principales la gestion des ressources humaines, matérielles et des affaires juridiques du Fonds.
- La Direction des Engagements et Gestion des Risques (DEGR) est chargée de mettre en oeuvre la politique d'intervention du Fonds telle que définie par les Instances.
- La Direction Financière et Comptable (DFC) est chargée de la politique financière et comptable.

Ces différentes directions sont structurées comme suit

- La Direction Générale comporte 3 services fonctionnels
  - ~ le Service Audit Interne et de Contrôle de Gestion
  - ~ le Service de la Coopération
  - ~ la Cellule de la Communication
  - ~ le Secrétariat des Instances et du Protocole
- La DAG comporte 2 services et 4 sections. Les services sont
  - ~ le Service Administratif
  - ~ le Service Juridique
- La DEGR comporte 2 services et 4 sections. Les services sont les suivants
  - ~ le Service des Engagements et de la Gestion des Risques
  - ~ le Service des Etudes et Prospective
- La DFC comprend 2 services et 4 sections. Les services sont
  - ~ le Service Financier
  - ~ le Service de la Comptabilité

Au 31 décembre 2002, le Fonds compte 24 agents de 6 nationalités différentes dont 9 cadres supérieurs, 4 cadres moyens et 11 agents d'exécution.

Les responsables (directeurs, chefs de service, chef de section) ont été nommés au cours de l'exercice.

### **2.2.1.2. - Formation**

Le programme de formation a concerné 5 agents et a consisté en des séminaires externes sur les thèmes suivants

- \* la procédure de recouvrement des créances dans le droit de l'OHADA,
- \* la gestion et le développement des PME-PMI,
- \* le SYDEC institutionnel 2002,

\* la maîtrise du nouveau plan comptable OHADA, \* le crédit aux PME et le risque bancaire

Un séminaire résidentiel a été organisé en faveur de 11 agents sur les thèmes suivants

\* Budget,

\* Comptabilité bancaire et contrôle,

\* Potentiel d'aval,

Ce programme inclut des formations diplômantes en faveur de 3 agents dans les domaines suivants:

- \* La banque,
- \* la gestion,
- \* les finances

### **2.2.2 - Activités juridiques**

Ces activités concernent essentiellement la mise en oeuvre des décisions des Instances (Conseil d'Administration, Comité de Gestion et du Comité Interne de Garantie) les procédures de recouvrement des créances sur certaines sociétés.

## **2.3. - Activités opérationnelles**

### **2.3.1. - Identification de projets**

L'identification de nouveaux projets a été une activité permanente tout au long de l'exercice

Au total, le Fonds a reçu durant l'exercice plus de 100 dossiers de demandes d'intervention dont 78 en aval dans tous les secteurs de l'activité économique et en provenance de tous les Etats membres.

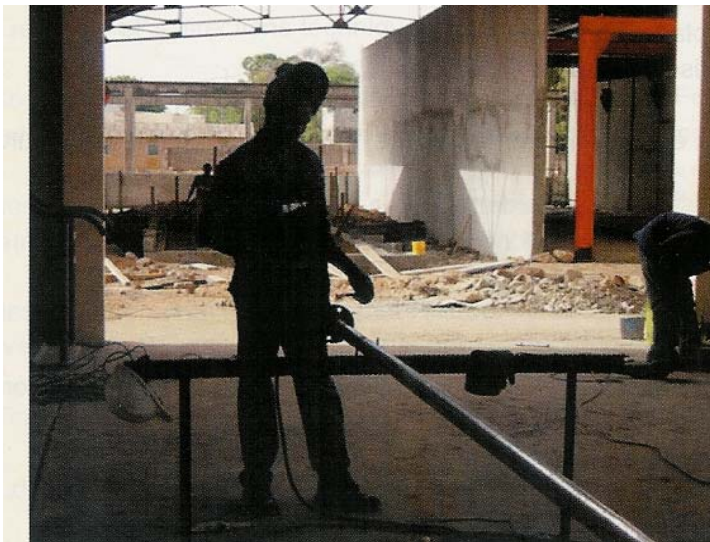
### 2.3.2.- Évaluation de projets

Sur les 78 dossiers de demande d'aval, 25 ont fait l'objet d'une évaluation sur le terrain en vue de

### 2.3.3.- Approbations nouvelles

Vingt-trois (23) projets ont été soumis aux Instances de décisions dont vingt-deux (22) en garantie pour un montant de 34 milliards FCFA et un (1) en prise de participation pour un montant de 100 millions FCFA.

Les interventions en garantie au cours de l'exercice, devraient permettre de mobiliser environ 52 milliards de financements dans les États membres témoignant ainsi du rôle catalyseur du Fonds.



*Travaux de chantier de la Société SEMBUS (Sénégal)*

Ces interventions se décomposent comme suit

- Financements classiques -	22,2 milliards FCFA
Emprunts obligataires	8,2 milliards FCFA
- Crédits de campagne	3,5 milliards FCFA.

Pour sa première année de fonctionnement, les approbations du Comité Interne de Garantie représentent 39% des engagements de garantie justifiant ainsi la nécessité de sa création. Les premières opérations de garantie de crédits de campagne ont été approuvées par le Comité Interne de Garantie qui a, grâce à sa souplesse, permis au Fonds de se positionner sur le marché de la garantie des émissions obligataires dans la zone UEMOA.

### 2.3.4. - Bilan des interventions au 31 décembre 2002

#### - Garantie

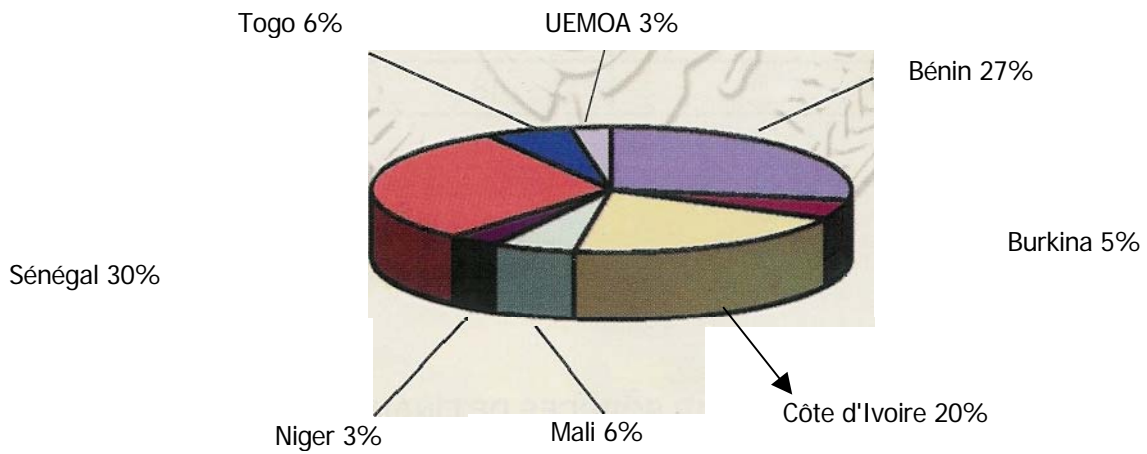
Les interventions de l'exercice portent à 62,3 milliards FCFA les approbations globales en matière de garantie en faveur de 48 projets dans 7 États membres.

### APPROBATIONS PAR PAYS

PAYS	Nbre DOSSIERS	MO NTANT BRUT*	TOTAL
BENIN	12	17 082	27
BUKINA	3	3 125	5
COTE D'IVOIRE	10	12 544	20
MALI	2	3 500	6
NIGER	1	2 015	3
SENEGAL	1a	18 712	30
TOGO	5	3 612	6
UEMOA	1	1 750	3
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>62 340</b>	<b>100</b>

en millions CFA

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE



## APPROBATIONS PAR INSTITUTION

INSTITUTIONS	Nbre DOSSI	MONTANT *	%
AFD	7	9 912	15,9
AFREXIM BANK	1	1800	2,9
BACB	1	650	1,0
BACI/SIB	1	176	0,3
BIAO CI	3	438	0,7
BOAD	15	23 079	37,0
BST	1	420	0,7
CBAO	7	7 480	12,0
ECOBANK BENIN	1	210	0,3
ECOBANK BURKINA	1	445	0,7
Marché financier rég.	7	15 850	25,4
SGBS	1	1 100	1,8
SIFIDA	1	300	0,5
SWEDCORP	1	480	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>62 340</b>	<b>100,0</b>

en vrillions CFA

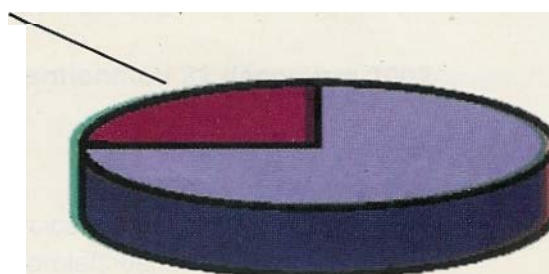
## APPROBATIONS PAR SOURCES DE FINANCEMENT

	Nbre dossiers	MONTANT	
EMPRUNTS BANCAIRES	41	46490	75
EMPRUNTS OBLIGATOIRES	7	15850	25
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>62340</b>	<b>100</b>

en million CFA

## REPARTITION PAR SOURCES DE FINANCEMENT

Emprunts obligatoires 25%



Emprunts bancaires 75%

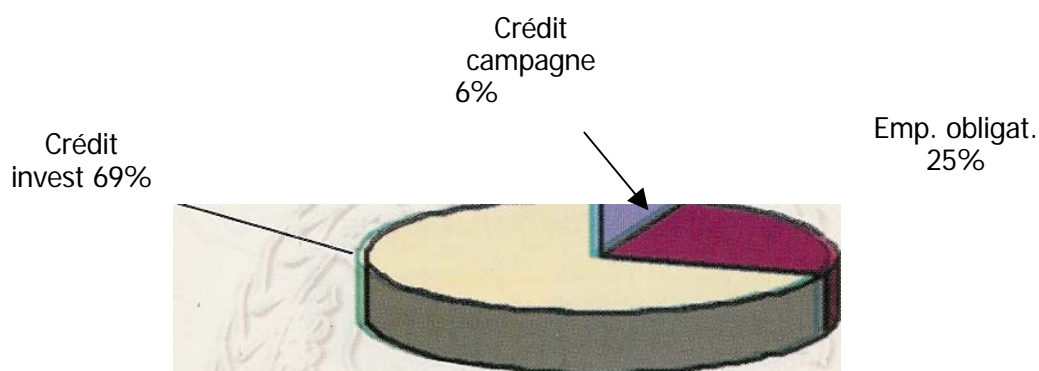


## REPARTITION PAR NATURE

DESIGNATION	NBRE DOSSIERS	MONTANT*	%
Crédits campagne	3	3550	6
Emprunts obligatoires	6	15850	25
Crédits investissements	39	42940	<u>69</u>
<u>TOTAL</u>	<u>48</u>	<u>62340</u>	

en millions CFA

## REPARTITION PAR NATURE



*Entreposage de crevettes à la Société CRUSTAMER (Bénin)*

### Bonification

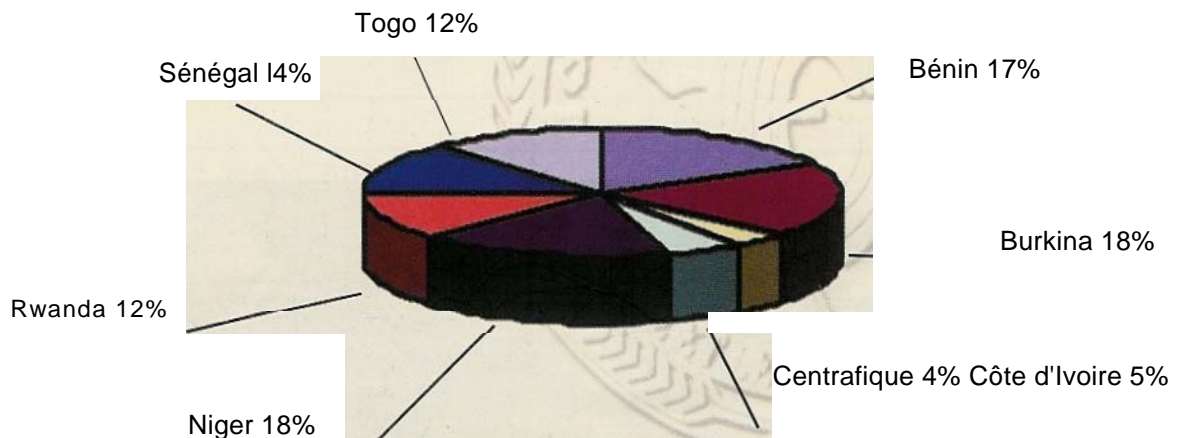
Aucune opération nouvelle de bonification de taux d'intérêt n'a été effectuée durant l'exercice. Les approbations brutes en la matière s'élèvent à 4 005,21 millions FCFA en faveur de 39 projets situés dans 8 Etats membres.

## APPROBATIONS PAR PAYS

PAYS	Nbre DOSSIERS	MONTANT BRUT*	%
BEN IN	5	699,83	17
BURKINA	7	756,8	19
CENTRAFRIQU E	1	158	4
COTE D'IVOIR E	1	196,67	5
NIGER	7	707,71	18
RUUAN DA	8	460,92	12
SÉNÉGAL	6	548,74	14
TOGO	4	476,54	12
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>4005,21</b>	<b>100</b>

• en millions CFA

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



#### \* Allongement de la durée de crédit

Les approbations brutes en Allongement s'élèvent à 172 millions FCFA et concernent un seul projet situé au Niger.

#### \* Prise de participation

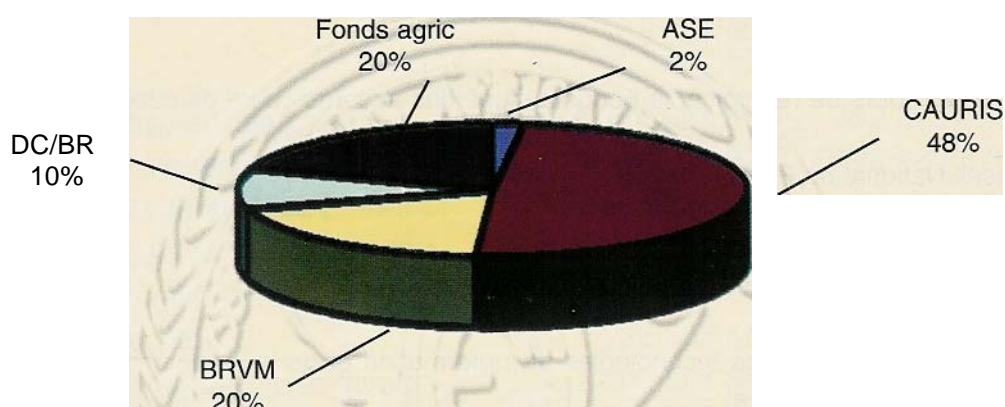
Les interventions en prise de participation s'élèvent à 510 millions FCFA en faveur de 5 projets dont 3 régionaux.

## REPARTITION PAR SOCIETE

SOCIETE	Capital soc. *	M tt participation *	Part/cap. Soc. (%)	Part, / Total (%)
AS E	153	10	7	2
BRVM	2904,32	100	3	20
CAURIS INUEST,	5000	250	5	49
DCIBR	1461,52	50	3	10
FONDS AGRIC.RUU.	2200	100	5	20
<b>TOTAL</b>		<b>510</b>		<b>100</b>

en millions CFA

## REPARTITION PAR SOCIETE



### 2.3.5. - Suivi des projets approuvés

Globalement, l'exécution des projets se déroule normalement.

### 2.4. - Coopération

L'exercice 2002 a été marqué par la mise en oeuvre d'une vigoureuse stratégie de communication qui a aidé le Fonds au renforcement de ses relations de coopération avec les Etats membres, les

#### Avec les Etats membres

\* Sur invitation des Etats membres, le Fonds a pris part aux diverses

manifestations organisées par les Etats, au cours de l'exercice. Il a ainsi participé aux différentes rencontres nationales ayant trait au développement économique et social des Etats membres, notam-

- l'inauguration des installations du système d'alimentation en eau potable de la ville de Dapaong au TOGO,

- le lancement officiel du programme d'accélération de la survie et du développement de l'enfant à Cotonou au BENIN,

- le colloque international sur le secteur financier en Afrique à Accra au GHANA, organisé par la Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO)

- la table ronde des bailleurs de fonds du programme Kandadji de régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du fleuve Niger à Niamey (NIGER).

### Avec les organismes de développement et les institutions financières

Comme avec les Etats membres, les relations de coopération avec les organisations internationales et institutions régionales se sont intensifiées au cours de l'exercice. Cette coopération a été caractérisée par des échanges d'information et d'expérience et par la participation du Fonds à des rencontres organisées par les partenaires au développement.

Ainsi dans le cadre de la mise en oeuvre des accords de coopération, un séminaire organisé à Cotonou (Bénin) par la SIACE en collaboration avec le Fonds, sur les services de la SIACE a permis aux deux Institutions de mieux faire connaître leurs différents produits aux opérateurs économiques du Bénin.

De même, au cours de l'exercice, le Fonds a signé des accords-cadre de coopération avec

- le Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) -  
la Commercial Bank Centrafrique (CBCA)

Par ailleurs, le Fonds a participé

- au Forum sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, organisé par l'APDF à Abidjan (Côte d'Ivoire)

- aux Assemblées annuelles du groupe de la BAD à Addis-Abéba (Ethiopie)

- au 40ème anniversaire de l'OAPI à Libreville (Gabon),

- à la 5ème réunion des Agences de Crédit à l'Exportation des pays membres de la SIACE à Tunis (Tunisie)

### 25<sup>ème</sup> anniversaire du FAGACE

La commémoration du 25ème anniversaire du FONDS s'est déroulée à Dakar le 29 mars 2002, sous la présidence effective de Madame Mame Madior BOYE, Premier Ministre du Sénégal, et a donné lieu à l'organisation d'un colloque sur le thème : " la lutte contre la pauvreté : quel rôle pour le FAGACE ? "

Les Participants au Colloque recommandent au FONDS, à l'instar des Institutions financières régionales ou internationales, à faire de l'objectif de réduction de la pauvreté une priorité absolue. Plus particulièrement, ils recommandent au FAGACE

- d'orienter son action vers l'appui à la micro finance, notamment au moyen de la garantie à apporter aux IMF dans le cadre de la mobilisation de leurs ressources ;

- de s'impliquer dans la mise en oeuvre du NEPAD.

## 2.5. - Situation Financière

### 2.5.1. - Bilans et Comptes Annexes

L'exercice 2002 a été marqué par un résultat déficitaire dû à la morosité persistante des marchés financiers et au plan des charges, à la mise à niveau des provisions sur les projets sinistrés. Malgré tout, un effort remarquable a été fait dans le sens du rééquilibrage de la structure des revenus de l'institution qui, désormais, dépend moins des activités de rente que sont les placements, pour enfin vivre des activités pour lesquelles elle a été créée.

La marge brute d'exploitation avant amortissements et provisions dégage un solde positif de 161 736 627 FCFA.

Le résumé des bilans se présente comme suit :

<b>ACTIF</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Créances interbancaires	1 184 528 839	1 382 029 521
Titre de placement	9 325 526 393	7 995 962 575
Immobilisations financières	371 182 798	385 582 800
Immobilisations incorporelles	37 415 292	4 229 167
Immobilisations corporelles	991 019 713	1 039 823 080
Autres actifs	236 838 456	346 829 338
Compte d'ordre et de divers	209 547 909	284 920 058
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 356 059 400</b>	<b>11 439 376 539</b>
<b>PASSIF</b>		
Dettes interbancaires	0	297 811
Dettes à l'égard de la clientèle	2 500 000 000	1 000 000 000
Autres passifs	108 636 778	181 736 409
Compte d'ordre et divers	178 490 876	59 541 731
Provisions pour risque et charges	195 519 053	198 090 631
Capital	7 736 840 000	736 840 000
Réserves	1 545 869 667	1 825 672 522
Ecart de réévaluation	717 000 290	717 000 290
<u>Résultat</u>	-626 297 264	-279 802 855
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 356 059 400</b>	<b>11 439 376 539</b>

Le total du bilan en 2002 s'élève à 12 356 059 400 FCFA et augmente de 8 %.

#### **A L'ACTIF**

##### **Créances interbancaires**

Les créances interbancaires représentent 9,59 % du total du bilan en 2002 (1 184,5 millions FCFA). Elles sont constituées des dépôts à termes et des comptes à vue.

## Titres de placement

Les titres de placement s'élèvent à 9 325,5 millions FCFA et progressent de 16 % grâce aux activités d'intermédiation financière.

## Immobilisations financières

Elles concernent les titres de participation détenues par le Fonds dans les organismes comme CAURIS, BRVM, DC/BR, ASE. Ce poste connaît une variation à la baisse de 3 % en raison de la dépréciation des titres BRVM et BR/DC dont l'étendue et la persistance des pertes ont abouti à une réduction du capital.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs immobilisées sont en baisse par rapport à l'année 2001 du fait de l'amortissement.

Par contre, les immobilisations incorporelles connaissent une hausse de 8,14 %, qui s'explique par la commande des études et l'audit de la gestion du Fonds.

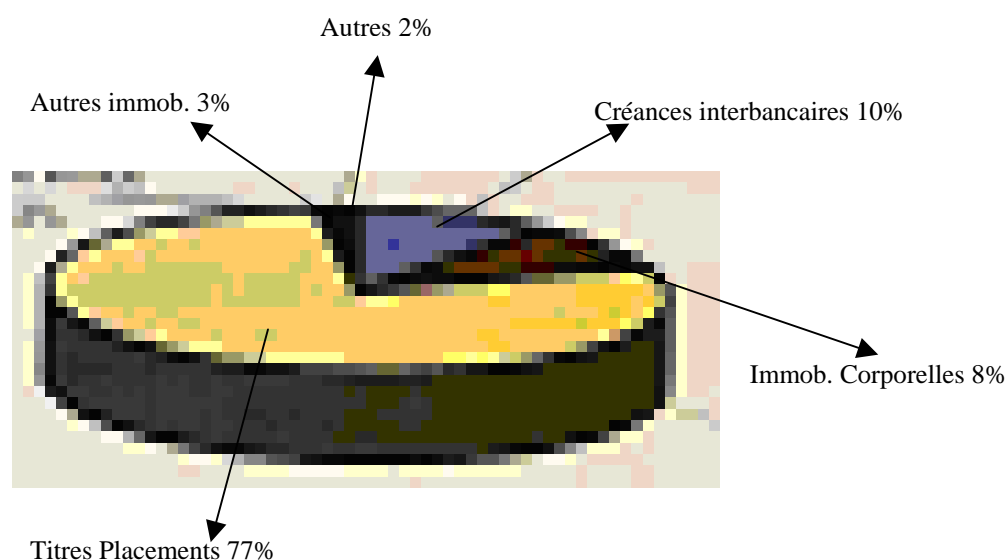
## Autres Actifs

Les autres actifs s'élèvent à 236,8 millions FCFA en 2002 en baisse de 32 % et représentent en partie les débiteurs divers et les avances au personnel.

## Comptes d'ordre et divers

Les comptes d'ordre et divers représentent les intérêts de placement à recevoir, les commissions d'aval à encaisser.

### LES GRANDES MASSES DU BILAN (ACTIF)



## AU PASSIF

### Dettes à l'égard de la clientèle

Les dettes à l'égard de la clientèle du montant de 2 500 millions FCFA, progressent de 150 % grâce à l'accroissement des activités d'intermédiation financière.

### Autres passifs

En hausse de 12 % ils concernent les prestataires de services.

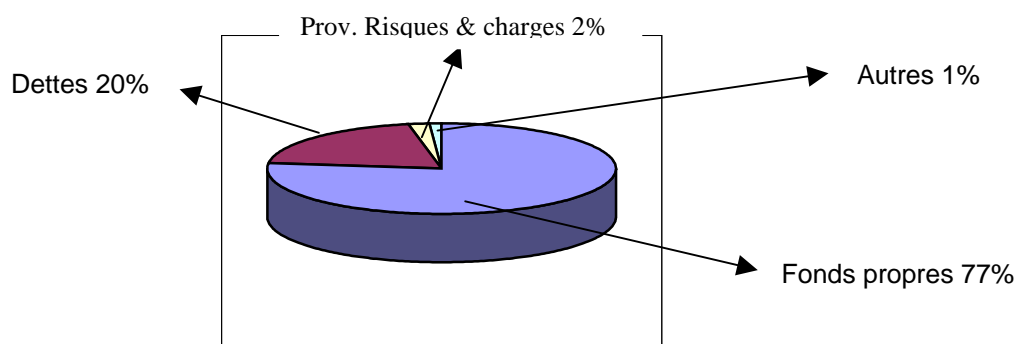
### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent les honoraires d'avocats et les primes de départ à la retraite.

### Capitaux propres

Les réserves (1545,869 millions FCFA) sont en baisse car amputées du déficit constaté en 2001.

### LES GRANDES MASSES DU BILAN (PASSIF)



**\* En hors bilan**

Les engagements donnés et reçus s'équilibrent à 21 218, 2 millions de FCFA et concernent 18 projets dans 6 pays membres, notamment le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et le Togo.

**\* Comptes de Résultat**

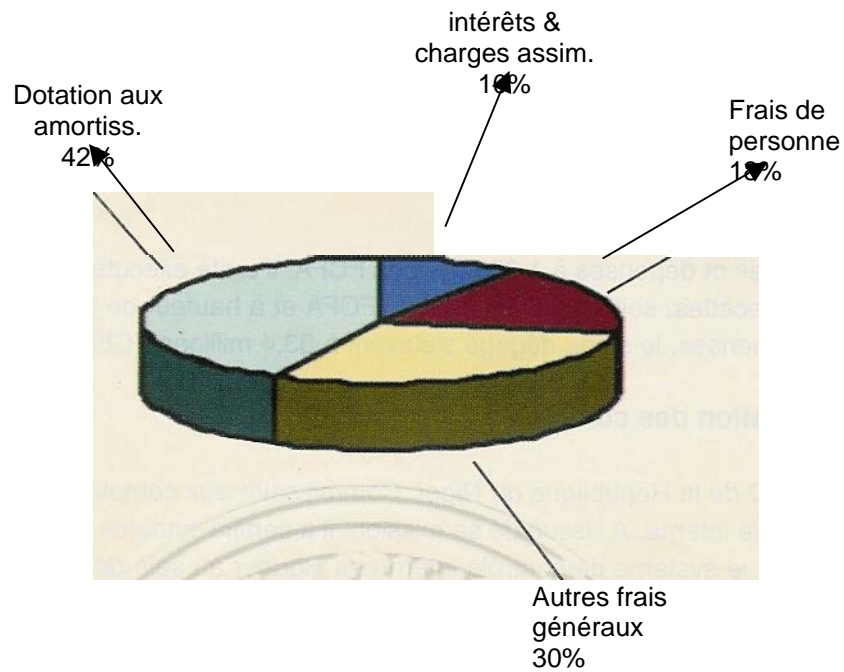
Le résumé des comptes de résultat se présente comme suit

<b>PRODUITS</b>	<b>2 002</b>	<b>2001</b>
Intérêts et produits assimilés	553 460 818	515 105 092
Commissions	518 470 457	275 100 737
Produits généraux d'exploitation	60 369 114	9 050 005
Excédent des reprises sur les datations		49 583 056
Produits exceptionnels	80 996 382	1 038 921 409
<b>Total des produits</b>	<b>1 213 296 771</b>	<b>1 887 760 299</b>
<b>CHARGES</b>		
Intérêts et charges assimilés	179 878 497	48 698 856
Frais de personnel	326 565 134	286 859 276
Autres frais généraux	545 115 512	564 216 034
Dotation aux amortissements et provisions	788 034 892	199 891 081
Charges exceptionnelles	-	1 067 897 907
<b>Total des charges</b>	<b>1 839 594 035</b>	<b>2 167 563 154</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-626 297 264</b>	<b>-279 842 855</b>

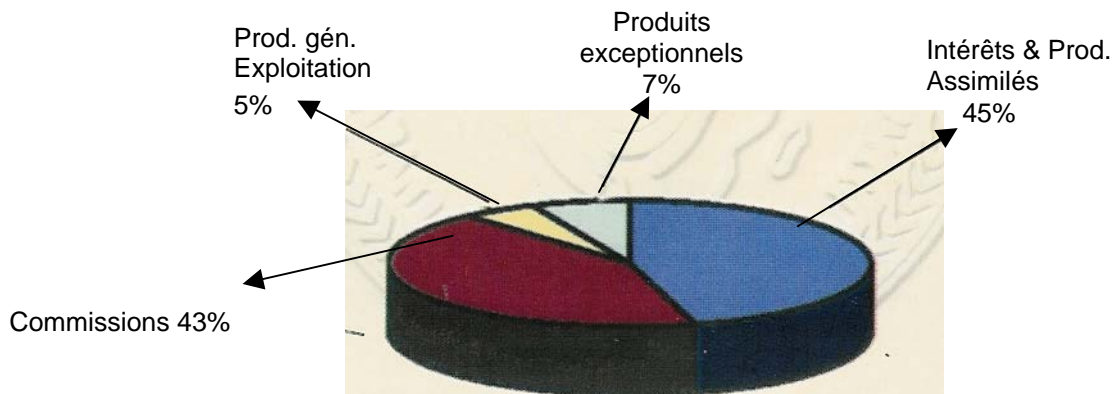
Globalement, les produits d'exploitation connaissent une progression appréciable puisqu'ils atteignent 1 213, 29 millions FCFA due essentiellement à la diversification des activités de garantie (opérations à court terme, émissions obligataires).



## LES COMPTES DE RESULTAT (CHARGES)



## LES COMPTES DE RESULTAT (PRODUITS)



Le niveau des performances des produits de placement est demeuré relativement stable. Il ne s'est pas amélioré en raison des perturbations des marchés financiers observées depuis deux ans.

Les frais de personnel ont connu une légère hausse. Par contre les autres frais généraux connaissent un léger fléchissement.

L'exercice 2002 s'est solda par un déficit (626,29 millions FCFA). Cette perte s'explique par la mise à niveau des provisions, la dépréciation des titres de placement et la détérioration du portefeuille de participation.

### **2.5.2. - Exécution du Budget**

Opérations en capital

Arrêté en recettes et dépenses à 431,7 millions FCFA, le budget a été exécuté à hauteur de 98,30% en ce qui concerne les recettes, soit 424,39 millions FCFA et à hauteur de 99,56 % soit 233,18 millions FCFA pour les dépenses, le solde dégagé s'élevant à 1,03 millions FCFA.

#### **- Fonctionnement**

Arrêté en recettes et dépenses à 1 205 millions FCFA, il a été exécuté à hauteur de 101 % en ce qui concerne les recettes, soit 1 213, 29 millions FCFA et à hauteur de 95,89 % soit 779,86 millions FCFA pour les dépenses, le solde dégagé s'élevant à 33,4 millions FCFA.

### **2.5.3. - Vérification des comptes**

Le Cabinet EFIC de la République du Niger, Commissaire aux comptes a vérifié les comptes et le système de contrôle interne. A l'issue de sa mission, il a certifié sincères les états financiers. Il a également certifié que le système de contrôle interne en vigueur au sein de l'Institution garantit la sécurité du patrimoine

### *III. - ANNEXES*

### ANNEXE 3.1.

#### BILAN DES INTERVENTIONS AU 31 DECEMBRE 2002 AVALS (en millions FCFA)

N°	PAYS	PROJET	Prêteur	Coût total	Mt de Garantie
1		STAT° TELECOM	AW	4150	1167
		CEB1	AFD	900	800
3		CEB/NEPA	BORD	15 705	2520
4		SBEE	AFREXIMBANK		1800
5		CEB2	AFD	6100	3988
6	BÉNIN	SONAPRA	AFD	5 520	1800
7		IBCG	BOAD	15 658	2100
8		SHB	AFD	7 640	1 140
9		CFR	BOAD	2 825	780
10		SOBETEX	Sif-IDA	400	300
11		ENERDAS	ECOBANK	833	210
12		CIMBENIN	SWEDCORP	4600	480
13		JOSSIRA	ECOBANK- BF	1 060	445
14	BURKINA	ONATEL	BOAD	16 833	2030
15		JOSSIRA II	BACB	1 000	650
16		CEBON	BIAO	160	78
17		JUNIOR TEXTILE	BACISIB	532	176
18		EMIPRUNT CI TELECOM	MARCHE RÉGIONAL	10 000	2480
19		EDIPRUN'FSIR	MARCHE RHGIONAL	15000	3000
20	COTE D'IVOIRE	EMPRUNT PETRO IVOIRE	MARCHE REGIONAL	500	250
21		PETROCI	BORD	221200	2500
22		EMPRUNT BACI:COBACI	MARCHE RECIIONAL	7 500	3500
23		FTG	BIAO CI	4 700	180
24		TEXICODI	BIAO CI	2 502	180
25		6LBA (TROPICO)	BORD	1800	200
26	MALI	110TEL.SMH	BORD	4 059	1000
27		SOTELM.A	BORD	8 992	2500
28	NIGER	NIGELEC	BORD	9589	2015
29		CIMENT DU SAHEL	SGBS	90*	1100
r					
30		SONAGA	BORD	775	500
31		OSBI	BOAD	4 756	1522
32		EMPRIINT ICS	MARCHE RÉGIONAL	15 000	4500
33	SÉNÉGAL	SONES	<a href="#">CBAO</a>	84 557	1750
34		@LINK	CBAO	612	240
35		SUD INVEST	CBAO	722	400
36		SESNCDS	CBAO	650	500
37		SADIA EXPORT	CBAO	382	120
38		DAKAR THON	BST	950	420
39		SONACOS	CBAO	3 000	2400
40		SENELEC	BOAD	13 791	1980
41		SENBUS	CBAO	3 300	2080
43		PCCI	BORD	8 075	1200
43	TOGO	EDITOGO	AFD	578	320
44		ODEF/AFRI	AFD	1083	700
45		GYMA CULTURE	BORD	1902	352
46		SOPRIM	SHELTER AF.	1 253	360
47		TOGO TELECO-1	BOAD	7 765	1980
48	UEMOA	EMPRUNT SHELTER AF.	MARCHE REGIONAL	3 500	1750

522 512

62340

**BONIFICATIONS ET ALLONGEMENT (en millions FCFA)(en  
millions USD) (en millions FRVI)**

Pays	Projet	Prêteur	Nbre de Points	Coût total	Montant	Allongement	
						Montant	
Bénin	Dév. rural Atacora phase 2	BOAD	1,23	6 870,72	143,00	172	
	Ponts Mono & Sazué	BOAD	1,85	2 847,00	157,00		
	Route Savè Parakou	BOAD	1,00	9 300,00	131,00		
	Electrification rurale	BOAD	1,00	922,00	74,64		
	Turbine à gaz	BOAD	0,60	6 500,00	194,19		
Burkina	Sofivar	BOAD	1,50	1 834,00	108,50		
	AHA Sourou	BOAD	1,00	1 509,00	88,00		
	Sites antiérosifs	BOAD	2,50	1 293,00	91,80		
	Barrage de Bagré	BOAD	1,00	47 978,00	117,00		
	Sofitex	BOAD	1,00	5 400,00	110,00		
	AHA Liptako-Gourma	BOAD	1,00	2 460,00	138,50		
	Route Ouaga-Léo	Fds CEDEAO	4,60	2 900,00	103,00		
	Centrafrique	Sucrerie de la Ouaka	BDEAC	2,00	11 000,00		158,00
	Côte d'Ivoire	Echangeur bld VGE	BORD	0,5	10 929,00		196,67
	Niger	Sonichaux	BDRN	4,65	570,00		77,69
Sonia			4,66	771,00	71,00		
AHA Dembou		BOAD	1,50	1 879,00	147,40		
Irrigation Dallol-Maouri			1,50	1 500,00	81,67		
Route rurale Gotheye-Mehana			1,00	1 402,00	91,07		
AEP ville de Niamey			1,40	4 344,00	104 ~8		
Hydraulique Tillabery			1,00	1 970,00	135,00		
Rwanda		Hôtel Izuba de Gisenyi	AFD	1,00	1 820,00		150,00
Sopab		BRD	3,50	195,00	41,50		
AEP Région des Laves`*		BADEA	0,80	~ 72,2U	90,00		
Sénégal	Ovibar	BRD	3,00	304,00	65,64		
	Juco Fruits		4,00	138,00	19,24		
	Utexrwa	BRD/BCR	4,40	Z 260,89	49,09		
	Srb	BRD	4,00	824,00	11,29		
	Marché Reniera	BRD	1,00	300,00	34,20		
	AHA Anambé	BOAD	2,00	6 637,00	120,00		
	AEP Région de Saint-Louis		1,00	2 840,00	95,00		
	Sert	SFI	1,50	1 504,00	34,74		
	Ensema	BID	0,50	4 560,00	109,00		
	Route Fatick-Kaolaek	Fonds CEDEAO	0,75	6 570,40	91,00		
Togo	Chemin de ter	Pakistan	1,70	750,00	99,00		
	Sotoco	BOAD	1,25	3 200,00	101,05		
	AEP Dapaong		1,00	8 630,00	113,68		
	Turbines à gaz		0,60	6 500,00	194,19		
	Acquisition de bus	BID		2 111,00	67,17		
					<b>4 005,21</b>	<b>172</b>	

## ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2002

BILAN AU  
(en FCFA)

ACTIF	MONTANTS	
	Exercice 2001	Exercice 2002
CREANCS INTERBANCAIRES		
A vue		
* Banques Centrales	14 150 143	4 396 918
* Trésor Public, CCP		
* Autres établissements de crédit	223 786 228	517 436 367
A terme	1 144 093 150	662 695 554
CREANCES SUR LA CLIENTELE		
Portefeuille d'effets commerciaux		
* Crédits de campagne		
* Crédits ordinaires		
Autres concours à la clientèle		
* Crédits de campagne		
* Crédits ordinaires		
Comptes ordinaires débiteurs		
Affacturage		
TITRES DE PLACEMENT	7 995 962 575	9 325 526 393
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	335 582 350	371 182 798
CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 229 167	37 415 292
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 039 823 080	991 019 713
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		
AUTRES ACTIFS	346 829 338	236 838 456
COMPTES D'ORDRE ET DE DIVERS	284 920 058	209 547 909
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 439 376 539</b>	<b>12 356 059 400</b>

31 DECEMBRE 2002

(en FCFA)

P A S S I F	MONTANTS NETS	
<b>DETTES INTERBANCAIRES</b> <b>A vue</b> * Trésor public. CCN * Autres établissements de crédit	297 811	0
<b>A terme</b> <b>DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE</b> Comptes d'épargne à vue Comptes d'épargne à terme Bon de caisse Autres dettes à vue Autres dettes à terme	1 000 000 000	2 500 000 000
<b>DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE</b>		
AUTRES PASSIFS	181 736 409	108 636 778
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	59 541 731	178 490 876
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	198 090 631	195 519 073
PROVIIONS REGLEMENTÉES		
SUBI%ENTIONS D'INVESTISSEMENT		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
CAPITAL	7 736 840 000	7 736 840 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL		
RESERVES	1 825 672 522	1 545 869 667
ECARTS DE REEVALUATION	717 000 290	717 000 290
REPORT A NOUVEAU		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-279 802 855	-626 297 264
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 433 376 539</b>	<b>12 356 059 400</b>



(en FCFA)

RESULTAT	MONTANTS	
	Exercice 2441 (PM)	Exercice 2002
PRODUITS		
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		
Intérêts et produits assimilés sur créance interbancaires	515 105 092	553 460 818
Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle		
Autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
COMMISSIONS	275100 737	518470457
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Produits sur titres de placement		
Dividendes et produits assimilés		
Produits sur opérations de change		
Produits sur opérations de hors bilan		
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
MARGES COMMERCIALES		
VENTES DE MARCHANDISES		
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES		
PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	9 050 005	60 369 114
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS		
SUR IMMOBILISATIONS		
SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR		
CREANCES ET DU HORS BILAN		
EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS	49 583 056	0
DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 038 921 409	80 996 382
RESULTAT DE L'EXERCICE	279 802 \$5Û	626 297 2
<b>TOTAL</b>	<b>2167 563 154</b>	<b>1 839 594</b>

(en FCFA)

COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS	
	Exercice 2001 (PM)	Exercice 2002
<b>CHARGES</b>		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires Intérêts et charges assimilées sur dettes à l'égard de la clientèle Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre Autres intérêts et charges assimilées	43 6v8 856	179 878 497
CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
COMMISSIONS		
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES Charges sur titres de placement Charges sur opérations de change charges sur opérations de hors bilan		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
ACHATS DE MARCHANDISES		
STOCKS VENDUS		
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES		
<b>FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION</b> Frais de personnel Autres frais généraux	286 859 276 564 216 034	326 565 134 545 115 512
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	199 891 061	788 034 892
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN		
EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 067 897 907	0
IMPOT SUR LE BENEFICE		
RESULTAT DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>	<b>2 167 563 154</b>	<b>1 839 594 035</b>

HORS BILAN	MONTANTS NETS	
	Exercice 2001	Exercice 2002
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT En faveur d'établissements de crédit En faveur de la clientèle		
<b>ENGAGEMENT DE GARANTIE</b>	10 632 542 760	21 218 229 809
D'ordre d'établissements de crédit		
Aval Prêt      BOAD à GYMA CULTURE	131 330 928	131 330 928
Aval Prêt      C.F.D. à C.E.B.	4 270 000 000	4 263 546 124
Aval Prêt      C.F.D. à SONAPRA	1 141 411 832	1 141 411 832
Aval Prêt      BOAD à IBCG	2 100 000	2 100 000 000
Aval Prêt      PROPARCO à SHB	1 140 000 000	1 140 000 000
Aval Prêt      ECOBANK BF à JOSSIRA	445 200 000	445 200 000
Aval Prêt      SNELTER AFRIQUE à SOPR(M	330 000 000	330 000 000
Aval Prêt      BOAD à TROPICOJELEA	200 000 000	200 000 000
Aval Prêt      BOAD à SMH	875 000 000	875 000 000
Aval Prêt      CGF BOURSE à ICS		4 500 000 000
Aval Prêt      SGI BICI OURSE à PETRO IVOIRE		250 000 000
Aval Prêt      CITIBANK à SIR		3 000 000 000
Aval Prêt      CBAO à SUDINVEST		277 162 930
Aval Prêt      BOAD à NIGELEC		86 236 834
Aval Prêt      CGF BOURSE à SNELTER AFRIQUE		1 750 000 000
Aval Prêt      CBAO à SNSNCDS		120 000 000
Aval Prêt      CBAO à SADIA EXPORT		120 000 000
Aval Prêt      BORD à TOGO TELECOM		488 341 161
D'ordre de la clientèle		
<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>		

<b>ENGRGEMENTS RELUS</b>		
ENGAGEMENTS IJE FINANCEMENT Reçus d'établissements de crédit		
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b>	<b>10 632 942 760</b>	<b>21 218 229 809</b>
Reçus d'établissements de crédit		
Revus de la clientèle		
Aval Prêt BOAD à GYPJIA CULTURE	131 330 928	131 330 928
Aval Prêt C.F.D. à C.E.B.	4 270 000 000	4 263 546 124
Aval Prêt C.F.D. à SONAPRA	1 141 411 832	1 141 411 832
Aval Prêt BOAD à IBCG	2 140 000 000	2 100 000 000
Aval Prêt PROPARCO à SHB	1 140 000 000	1 140 000 000
Aval Prêt ECOBANK BF à JOSSIRA	445 200 000	445 200 000
Aval Prêt SHELTER AFRIQUE à SOPRIM	330 000 000	330 000 000
Aval Prêt BOAD à TROPICO	200 000 000	200 000 000
Aval Prêt BOAD à SMH	875 000 000	875 000 000
Aval Prêt CGF BOURSE à ILS		4 500 000 000
Aval Prêt SGI BICI BOURSE à PETRO IVOIRE		250 000 000
Aval Prêt CITIBANK à SIR		3 000 000 000
Aval Prêt CBAO à SUDINVEST		277 162 930
Aval Prêt BOAD à NIGELEC		86 236 834
Aval Prêt CGF BOURSE à SHELTER AFRIQUE		1 750 000 000
Aval Prêt CBAO à SNSNCDS		120 000 000
Aval Prêt CBAO à SADIA EXPORT		120 000 000
Aval Prêt BOAD à TOGO TELECONI		488 341 161
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

## DÉTAIL DES APPROBATIONS NOUVELLES

**BENIN**

*Projet d'amélioration du rendement des réseaux électriques de la Société Béninoise d'Électricité et d'Eau (SBEE)*

Le Fonds a consenti d'une part, une garantie d'un montant de 1500 millions FCFA en couverture partielle du prêt de 1875 millions FCFA accordé par l'AFREXIMBANK en faveur de la SBEE et d'autre part une garantie d'un montant de 500 millions FCFA en couverture partielle du prêt de 1125 millions FCFA accordé par Continental Bank en faveur de la SBEE.

le projet dont le coût total s'élève à 3500 millions FCFA a pour objet l'acquisition et l'exploitation de matériel électrique, afin de réduire de façon considérable les pertes d'énergie sur les réseaux électriques de la ville de Cotonou et des environs et d'améliorer les fournitures d'électricité selon les normes et la qualité du service.

*Projet d'extension d'une Centrale Thermique par la SBEE*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 500 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de 4 000 millions FCFA accordé par la BOAD en faveur de la SBEE

Le projet dont le coût total est de 5 058 millions FCFA a pour objet le renforcement de la capacité de la Centrale Thermique de Parakou afin de satisfaire une demande en pleine expansion de l'électricité.

*Projet d'exploitation de la source thermique de Hettin Sotta*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de *Hettin Sotta* 210 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de 350 millions FCFA accordé par Ecobank Bénin en faveur de ENERDAS SARL,.

Le projet dont le coût total s'élève à 833 millions FCFA a pour objet l'implantation d'une unité industrielle d'exploitation et d'embouteillage d'eau minérale à partir de la source thermique de Hettin Sotta dans la sous-préfecture de Dangbo.

**BURKINA**

*Projet d'acquisition de matériel de transport terrestre d'hydrocarbure*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 240 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de 400 millions FCFA accordé par la BCB en faveur de la Société de Transport et de Commerce Kossouka (STCK).

Le projet dont le coût total s'élève à 529,6 millions FCFA a pour objet l'acquisition et l'accroissement des moyens de transport terrestre d'hydrocarbure pour l'acheminement des marchandises et des hydrocarbures des pays portuaires vers le Burkina Faso.

*JOSSIRA INDUSTRIES*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 650 millions FCFA en couverture partielle d'un crédit de campagne de 1000 millions FCFA accordé par la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB) en faveur de JOSSIRA INDUSTRIE.

Le financement de cette campagne permettra à la société de s'approvisionner régulièrement en matières premières pour son usine de transformation de graines de coton en huile végétale raffinée au cours de la campagne 2003.

COTE D'IVOIRE

**PETROIVOIRE**

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 250 millions FCFA en couverture partielle de l'émission de l'emprunt obligataire de 500 millions FCFA que la société PETRO IVOIRE envisage d'émettre sur le marché financier.

Le projet d'émission a pour objet le financement partiel du programme d'investissement de la société dont le coût total s'élève à 1900 millions FCFA, en vue de l'extension de son réseau de distribution par la construction de nouvelles stations services et la mise en place d'un système d'information pour mieux soutenir le développement de ses activités.

*D Société Ivoirienne de raffinage (SIR)*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 3000 millions FCFA en couverture partielle d'un emprunt obligataire de 15000 millions FCFA émis par la société Ivoirienne de raffinage et dénommé « Emprunt obligataire SIR 7,5 % 2002 - 2006 ».

Le projet dont le coût nominal est de 24000 millions FCFA est destiné au financement partiel du programme d'investissement de la SIR qui comprend la modernisation des équipements et l'acquisition du système numérique de conduite centralisée.

*BACI - COBACI*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 3500 millions FCFA en couverture partielle d'un emprunt obligataire de 7000 millions FCFA émis par la Banque Atlantique et la Compagnie Bancaire de l'Atlantique. Le projet d'émission dénommé « Emprunt obligataire BALI - COBACI 7,45 % 2002 - 2006 » a pour objet d'améliorer le ratio de transformation conformément aux directives de la commission bancaire de l'UEMOA.

Projet d'exploitation d'une licence téléphonie Mobile

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 500 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de 5000 millions FCFA accordé par la CBAO en faveur de la société IKATEL S.A.

Le projet dont le coût total s'élève à 126 milliards FCFA a pour objet la construction et l'exploitation de réseaux et de services de télécommunication en téléphonie mobile et fixe.

Projet de construction de liaison à fibre optiques

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 2500 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de 6500 millions accordé par la BOAD en faveur de la SOTELMA (Société de Télécommunication du Mali.

Le projet dont le coût total s'élève à 8992 millions FCFA a pour objet la construction d'une artère de transmission en câble à fibres optiques en vue d'accroître la capacité de transmission et d'améliorer l'écoulement du trafic téléphonique interurbain et international.

## **NIGER**

Projet de modernisation du réseau de télécommunication de la SONITEL

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 3000 millions FCFA pour couverture partielle d'un prêt 9000 millions FCFA accordé par la BOAD en faveur de SONITEL

Le projet dont le coût total s'élève à 16474,6 millions FCFA consiste en la modernisation du réseau de télécommunications du Niger et son intégration dans le réseau numérique sous-régional à haut débit par fibres optiques en vue de le relier directement au Togo, au Mali, au Burkina Faso, à la Côte d'Ivoire et au Sénégal par les systèmes de câbles sous marins de la Côte Atlantique.

## **SENEGAL**

Projet de mise en œuvre de service de messagerie et transfert de fonds utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication de la société @LINK

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 204 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt 340,15 millions FCFA accordé par la CBAO en faveur de la société LINK.S.A

Le projet dont le coût total s'élève à 612,3 millions FCFA a pour objet d'exploiter le brevet AFRICALINK en vue d'optimiser les services de messagerie et de transfert de Fonds.

**Projet de Création d'une unité de montage de Bus**

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 2080 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de 2600 millions FCFA octroyé par la CBAO en faveur de la société SENBUS INDUSTRIES S.A

Le projet dont le coût total s'élève à 3.300 millions FCF:~ a pour objet l'implantation d'une unité de montage de bus de marque TAT,A à Thiès en vue d'améliorer la qualité du parc de véhicules de transport public de voyageurs à Dakar et dans les grandes agglomérations.

**Projet d'extension de la société PREMIUM CONTACT CENTER INTERNATIONAL**

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 1000 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de 2000 millions FCFA accordé par la BOAD en laveur de PCCI - Sénégal.

Le projet dont le coût total s'élève à 4000 millions FCFA consiste en l'extension des capacités de PCCI Sénégal par l'acquisition d'un ensemble de commutation, de gestion et de distribution des communications afin de lui permettre d'accroître et d'améliorer ses prestations de télé services et d'e télémarketing.

**SONACOS**

Le Fonds a consenti une Garantie d'un montant de 2400 millions FC'F.A en couverture partielle d'un crédit de campagne de 3000 millions FCFA accordé par la (. 'BAO en faveur de la SONACOS.

Le financement total de la campagne s'élève à 72400 millions et a pour objet l'approvisionnement en matière première pour ses usines de transformation de l'arachide en huile végétale au cours de l'exercice 2001-2002.

***Projet de modernisation des Sociétés de Presse du groupe SUDINVEST***

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de *du* *Grouloe.SUDLVVF,ST* 400 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de 50U millions FC'F.A accordé par la C'BAO en faveur du Groupe SUDINVEST .

Le projet dont le coût total s'élève à 722,4 millions FCFA vise d'une part à moderniser les équipements de la radio (SCN K.1~D10) et du journal (Sud Quotidien) et d'autre part à réhabiliter les bâtiments existants afin d'accueillir les différents pôles du groupe.



*Industries Chimiques du Sénégal (ICS)*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 1500 millions FCFA en couverture partielle d'une sur souscription de l'emprunt obligataire de la société ICS et dénommé «Emprunt obligataire ICS 7% 2002-2005».

Le projet dont le coût nominal est de 10000 millions FCFA et sur souscrit à 15000 millions, est destiné au financement partiel des investissements projetés par la société ICS en vue du renforcement de la capacité de son usine de fabrique d'acide phosphorique.

*SE-SNCDS*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 500 millions FCFA en couverture partielle d'un crédit de campagne de 625 millions FCFA accordé par la CBAO en faveur de la SE-SNCDS.

Le financement total de la campagne s'élève à 625 millions FCFA et permet à la SE-SNCDS de disposer de ressources nécessaires pour l'approvisionnement de sa conserverie en poissons au cours de la campagne 2002.

*Projet de création d'un armement thonier*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 420 millions FCFA en couverture partielle du prêt consorsial de 700 millions FCFA accordé par la BS'1' et la SGBS en faveur de la société DAKAR THON S.A.

Le projet dont le coût total s'élève à 950 millions FCFA a pour objet l'acquisition de deux navires thoniers canneurs et d'équipements techniques en vue de leur adaptation aux conditions d'exploitation dans les eaux maritimes qui bordent le Sénégal.

*Projet de construction d'un complexe d'exploitation de ressources animales*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 120 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de 1 80 millions FCFA accordé par la CBAO en faveur de la société S.ADIA EXPORT SARL

Le projet dont le coût total s'élève à 482 millions FCFA a pour objet la construction d'un abattoir moderne destiné à l'abattage et la conservation de bovins et ovins aux normes de sécurité et d'hygiène alimentaire afin d'approvisionner la ville de Dakar en général et les boucheries DAMEL en viandes saines

## TOGO

### *Projet Tranche d'urgence du 2<sup>ème</sup> Projet Eau Lomé*

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant 2000 millions FCFA en couverture partielle d'un prêt de X000 millions FCFA octroyé par la BOAD en faveur de la Régie Nationale des Eaux du Togo (RNET).

Le projet dont le coût total est de 6047,4 millions FCFA a pour objet la réhabilitation des ouvrages et équipements de protection et de distribution d'eau en vue d'améliorer le système d'alimentation en eau potable de la ville de Lomé.

## UEMOA

### *Shelter Afrique*

Le Fonds a consenti une garantie à première demande d'un montant de 3000 millions FCFA en couverture partielle d'un emprunt obligataire de 6000 millions FCFA émis par Shelter Afrique sur le marché régional de l'UEMOA et dénommé «Shelter Afrique 6,25% 2002-2009». L'émission de l'emprunt obligataire est destinée à financer partiellement des projets de construction de logements au Mali pour la plupart, mais également au Sénégal et au Burkina Faso.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***(Article 31 de la Convention)***SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2002**

Monsieur le Président du Conseil d'Administration, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Gestion,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision N° 7/17/CA/02/DAKAR du 27 mars 2002 de votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos (e 31 décembre, sur

- le contrôle des états financiers annuels du FAGACE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes font apparaître au bilan une situation nette de FCFA 9.374.412.693 y compris un résultat déficitaire de FCFA 626.297.264.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par la Direction du FAGACE. Il nous appartient, sur la base de nos contrôles, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

**1.- OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**

Nous avons effectué nos contrôles selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Ces contrôles consistent à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Ils consistent également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels du FAGACE pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FAGACE à la date du 31 décembre 2002.

Sans remettre en cause notre opinion, nous portons à votre connaissance que le schéma de comptabilisation des opérations de bonification n'est pas satisfaisant. Ce point est développé à la note 1.3.6 des commentaires sur les états financiers.

**2.- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. *Le*

*Commissaire aux Comptes*

*Hadi Goni Boulama  
Niamey, le 19 août 2003*

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2002**

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,  
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Gestion,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision N° 7/17/CA/02/DAKAR du 27 mars 2002 de votre Conseil d'Administration, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial.

Le Conseil d'Administration et la Direction Générale du FAGACE ne nous ont avisé d'aucune convention intervenue entre le FAGACE et son Directeur Général ou l'un de ses Administrateurs.

*Le Commissaire aux Comptes*

*Hadi G o n i S o ularna*  
*Niamey, le 05 juillet 2003*